

Sous-genre **Podarcis** WAGLER, 1830

5. — **Lacerta (Podarcis) muralis** (LAURENTI). — *Seps muralis* LAURENTI, Syn. Rept., 1768, p. 61, pl. 1, fig. 4. — *Podarcis muralis* WAGL., Syst. Amph., 1830, p. 155. — *Lacerla muralis* forma typica BOULENGER, Monogr. Lacert., 1, 1820, p. 162. — *Lacerla muralis* WETTSTEIN, Verh. zool. bot. Ges. Wien, LXX, 1921, p. 419 et R. MERTENS et L. MÜLLER, Abhand. Senck. Naturf. Ges., 451, 1940, p. 34.

Les formes particulières, continentales ou insulaires, du *Lacerla muralis* sont nombreuses. Dans son travail de révision qui porta sur des milliers d'exemplaires, BOULENGER (1920) en reconnut une trentaine de variétés. D'autres auteurs plus récents n'admettent qu'une quinzaine de sous-espèces. Nous n'avons à signaler ici, outre la forme typique, que quatre sous-espèces dans la faune française. Leurs caractères particuliers sont donnés à la suite de ceux du *Lacerla muralis muralis* (fig. 55 A).

Narine percée entre 3 (rarement 4) plaques, non bordée habituellement par la rostrale. Normalement une simple postnasale et une seule loréale antérieure beaucoup plus courte que la seconde. Quatre (rarement 3 ou 5) labiales supérieures, antérieures à la plaque sous-oculaire. Une série de granules (parfois réduite à 5) entre les supra-oculaires et les supraciliaires. Occipitale habituellement plus courte et plus petite que l'interpariétaire. Écaillles temporales supérieures variables en nombre. Sur la tempe, les plaques massétérique et tympanique presque toujours présentes, la première généralement grande, ronde ou ovale. Pli gulaire habituellement distinct, indiqué par 1, 2 ou 3 séries de granules minuscules. 19 à 32 écailles sur une ligne entre le collier et les plaques postmentonnieres. Collier à bord postérieur pas ou très peu denticulé, formé de 7 à 13 plaques. Écaillles dorsales granuleuses, juxtaposées, plus ou moins distinctement carénées, parfois lisses ; 3 ou 4 (rarement 2 ou 5) écailles latérales correspondant à la longueur d'une plaque ventrale. 42 à 84 écailles autour du milieu du corps. Ventrals sur 6 séries longitudinales et 23 à 28 séries transversales chez le ♂ et 25 à 32 chez la ♀. Plaque préanale variable en

forme, habituellement grande et bordée par un demi-cercle de petites plaques. Le membre postérieur, rabattu en avant, atteint un point entre la région de l'aisselle et le collier chez le ♂, entre les doigts et l'aisselle chez la ♀.

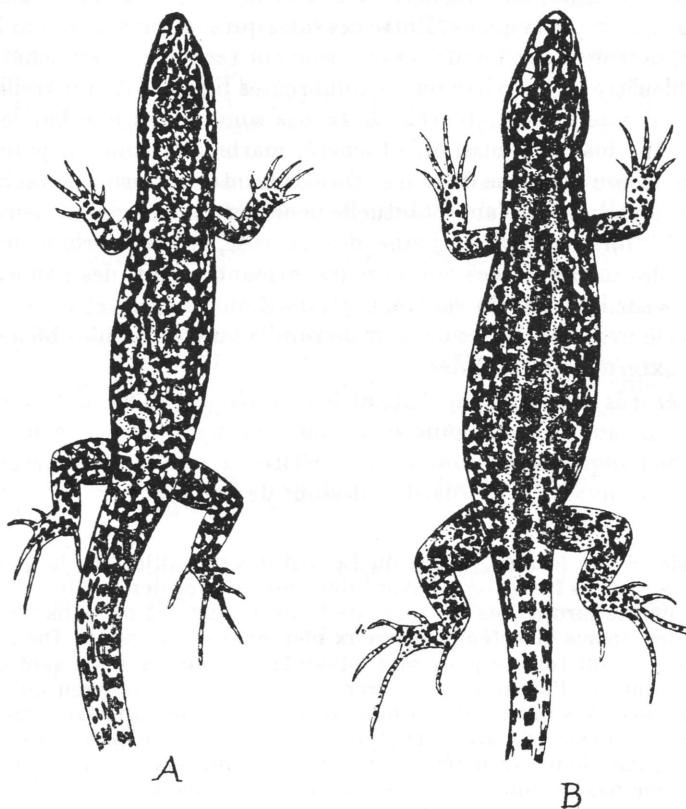


FIG. 55. — Schéma des marques de la face supérieure chez *Laceria muralis n. uralis* ♂ (A) et *Laceria muralis campestris* ♂ (B.) (inspiré de G. A. Boulenger).

Écailles sur les tibias granuleuses, généralement plus petites (rarement aussi grandes) que celles du dos. 13 à 27 pores fémoraux de chaque côté. 20 à 29 lamelles sous le 4^e orteil. Écailles caudales plutôt étroites, tronquées ou peu pointues, les supérieures carénées. Queue 1 3/5 à 2 1/4 fois plus longue que la tête et le corps ensemble, plus courte chez le jeune. Mâle avec la tête plus grosse que la femelle, à queue plus longue dont la base est élargie, à pores fémoraux plus apparents.

Longueur totale : ♂, 203 mm., queue : 140 mm. ; ♀, 185 mm., queue : 118 mm.

COLORATION. Variable. Dessus gris, brun, noir, parfois un peu verdâtre avec 2 raies (qui peuvent manquer chez certains ♂) claires, blanchâtres, jaunâtres ou verdâtres ou encore des séries de taches latérales, la supérieure allant du bord externe de la pariétale jusqu'au-dessus de la base de la queue, l'inférieure, de la lèvre supérieure à la base de la cuisse, puis réapparaissant sur la queue. Entre ces raies qui sont plus ou moins bordées de noir, se trouve une bande sombre souvent tachetée de blanchâtre, jaunâtre, bleuâtre ou verdâtre ou de nombreuses lignes formant treillis. Fréquemment une série vertébrale de taches sombres ou une bande foncée dorsale ; le dos peut aussi être tacheté, marbré, réticulé ou pointillé de brun ou de noir et même de rouge. Tête de teinte uniforme ou tachetée de sombre. Membres portant habituellement des taches claires bordées de noir. Face inférieure blanc, jaune, orangé, rosé, ou rouge brique, uniforme ou avec des taches ou des points noirs formant parfois des bandes longitudinales sur les côtés du ventre. Certains ♂ ont la gorge et le ventre couleur crème avec des taches couleur de rouille ou des macules bleu-ciel sur le rang externe des ventrales.

Ces Lézards changent rapidement leur livrée lorsqu'ils sont poursuivis, passant du jaune au gris, puis au verdâtre presque instantanément. Des formes mélaniques sont connues des petites îles de la Méditerranée ; la teinte noire envahit le dessus et le dessous de l'animal..

Biologie. — La forme typique du Lézard des murailles est la plus commune des espèces françaises, vivant dans les fissures des tas de pierres, des vieux murs de jardins, les bordures de talus le long des chemins et des voies ferrées, les vignes et coteaux pierreux bien exposés au soleil. Dans ces endroits, on le voit tout le jour, sauf quand les rayons du soleil sont trop ardents et obligent l'animal à se retirer, à l'ombre, dans son trou qu'il creuse lui-même avec ses pattes et son museau dans le sable ou la terre meuble. Il se nourrit d'Insectes variés, Diptères, Coléoptères, de petits Mollusques, Chenilles, Papillons, Araignées, Vers, etc., et rend service à l'agriculture. Il ne dédaigne pas les fruits charnus et même les grains de raisin noir (A. HUGUES, 1926). G. BILLARD (1913) a signalé des exemplaires de cette espèce, vivant au bord de la mer en des endroits battus par les lames et les embruns et faisant la chasse aux Talitres, petits Crabes et même aux Crevettes qu'ils cherchent à saisir en s'élançant dans l'eau, sans toutefois s'enfoncer profondément dans celle-ci. D'autre part, dans les îles et les rochers de la rade de Marseille, ces Lézards consomment, en plus de leur alimentation habituelle, des feuilles charnues de certaines plantes pour se procurer l'eau nécessaire à leur économie. Ils sont la proie de nombreux animaux parmi lesquels il faut citer en premier lieu les Serpents : Couleuvres et Vipères, les Belettes, Muraïnages et même les Oiseaux.

L'hivernage, qui n'a pas lieu dans les contrées du Midi, n'est pas de longue durée dans les autres régions ; il commence en novembre pour se terminer en février ou en mars. Pendant ces mois d'hiver il n'est pas rare de voir le Lézard sortir de sa retraite au cours d'une journée de soleil si le froid cesse pendant quelques jours. Après l'accouplement, qui est précédé des batailles habituelles entre les mâles, pour la possession des femelles, la ponte a lieu,

selon les régions, entre avril et juin. La femelle dépose ses œufs dans un trou creusé par elle, dans la terre friable d'un talus. Au nombre de 3 à 9, selon l'âge de l'animal, les œufs oblongs, à enveloppe souple et parcheminée, sont blanc mat et mesurent 10 à 12 × 5 à 6 mm. L'incubation dure 9 à 11 semaines, pendant lesquelles les œufs grossissent et s'arrondissent jusqu'à atteindre 14 ou 15 × 11 ou 12 mm. Les jeunes naissent entre la fin de juillet et le début de septembre, mesurant 56 à 65 mm. de longueur totale. Ils perdent la petite dent qui leur a servi à inciser la coque de l'œuf, du premier au septième jour après la naissance. Très vigoureux et très agiles, ces petits Lézards se nourrissent de Pucerons et d'Insectes minuscules. A l'âge d'un an, ils ont atteint la taille de 140 à 145 mm. de longueur (♂) et de 135 mm. (♀). Les jeunes femelles sont capables de se reproduire dès la seconde année.

Des exemplaires de cette espèce appartenant à la sous-espèce *Lilfordi* ont vécu 7 à 10 ans en captivité au Musée de Frankfort-sur-le-Main (FLOWER, 1937). Outre la régénération de la queue, on a signalé des cas de doigts et de membres partiellement régénérés (LANTZ, 1926 et BOULENGER, 1916).

Le *Lacerta muralis muralis* vit dans l'Europe centrale et occidentale, en Espagne du Centre et du Nord, dans quelques localités d'Italie, dans la péninsule balkanique. En France, on le trouve presque partout sur le continent et dans les îles voisines : Jersey, Chausey, Glénans, Pempet, Oléron, Yeu, Riou, Hyères, Grand-Conclue, Jarre, Ratonneau, Pomègue, Maïre, Verte, Calseraigne et autres îlots, tels que Grand-Rouveau, Grand-Gau, Embiez. Monte jusqu'à 2.000 m. dans les Alpes, 1.550 m. dans les Pyrénées. Ne paraît pas dépasser 900 à 1.000 m. dans le Massif central ; plus haut il est remplacé par le Lézard vivipare.

Dans l'énumération ci-dessous des sous-espèces françaises, la quatrième décrite et figurée par M. LANTZ (1927) sous le nom de *L. monticola bonnali* nous paraît devoir être considérée comme une race locale du *L. muralis monticola* qui vit en Espagne et au Portugal.

TABLEAU DES SOUS-ESPÈCES

- I. — Tête et corps peu ou pas déprimés. Habituellement 4 labiales supérieures en avant de la sous-oculaire. Rostrale touchant la narine ou très étroitement séparée de celle-ci.
 - Habituellement 25 à 29 lamelles sous le 4^e orteil. Ecaillles dorsales carénées (fig. 55, B). *campestris*.
 - Habituellement 30 à 33 lamelles sous le 4^e orteil. Ecaillles dorsales lisses ou faiblement carénées (fig. 56 A). *quadrilineata*.
- II. — Tête et corps fort déprimés. Ecaillles dorsales lisses. Rostrale ne touchant pas la narine.
 - Habituellement 5 labiales supérieures antérieures à la sous-oculaire. 19 à 29 pores fémoraux (fig. 56 B). *bedriagae*.
 - Habituellement 4 labiales supérieures antérieures à la sous-oculaire, 11 à 17 pores fémoraux. *monticola* var. *bonnali*.

Les caractères essentiels de ces formes sont résumés dans le tableau ci-dessous :

				Nombre de pores fémoraux, autour du milieu du corps.	Nombre de lamelles sous le 4 ^e orteil.	Longueur de la tête comprise dans la distance museau-anus.	Membre postérieur rabattu en avant atteignant :	Granules ou écailles gulaires comptés sur une ligne entre le collier et les plaques post-mentonnieres.
<i>campestris</i>	50 à 67 habituellement 53 à 62	15 à 24, habituellement 17 à 22	23 à 30. habituellement 25 à 29.	3 1/2 à 4 fois chez le ♂, 4 à 5 fois chez la ♀.	l'épaule ou le collier ou un peu au delà chez le ♂ ; l'aisselle ou le coude chez la ♀.	52 à 82 mm.	21 à 32	
<i>quadridili-</i> <i>neata</i>	56 à 77 habituellement 58 à 72	18 à 29 habituellement 19 à 25.	27 à 34. habituellement 30 à 33	3 2/3 à 4 1/3 chez le ♂, 4 à 5 fois chez la ♀.	le collier ou entre le collier et l'oreille chez le ♂, l'épaule ou le collier chez la ♀.	47 à 69 mm.	27 à 40	
<i>bedriagae</i>	58 à 84 habituellement 65 à 72	19 à 29, habituellement 22 à 25.	26 à 31.	3 1/2 à 3 3/4 chez le ♂, 4 à 4 1/4 fois chez la ♀.	l'épaule, le collier ou un peu au delà chez le ♂, l'aisselle ou l'épaule chez la ♀.	♂ 37 à 80 mm. ♀ 55 à 70.	26 à 39, habituellement 32 à 35	
<i>monticola</i> <i>var.</i> <i>bonnali</i>	41 à 48	11 à 17.	?	?	?	♂ 54,5 mm. ♀ 60.	?	

subsp. *campestris* DE BETTA. — Tête brun olivâtre ou vert brillant chez le ♂, avec ou sans taches noires. Côtés du dos généralement vert clair, brillants. Région vertébrale, côtés du corps, membres et dessus de la queue brun olivâtre ou brun pâle. La bande vertébrale brune, souvent bordée de clair, porte 2 séries parallèles de petites taches noires ou une simple série, droite ou en zigzag, de grandes taches. Les côtés (chez la ♀) avec 2 raies blanchâtres, droites ou ondulées, plus ou moins distinctes, bordées de noir ou de petites taches noires, tandis que chez le ♂ adulte, les côtés sont tachés de noir et de blanc, les taches formant ocelles. Une grande tache ou un ocelle à centre bleu ou vert est souvent présent au-dessus de l'aisselle. Taches blanches bordées de noir sur la partie postérieure des membres. Au-dessous, blanc, gris, jaune ou orangé avec ou sans taches noires, bleues ou vertes sur le rang externe des ventrales.

Cette forme qui vit en Corse, est également connue de l'Italie, de l'Istrie,

de la Dalmatie. M. MOURGUE (1924) l'a découverte sur l'île du Château d'If, près de Marseille, et l'a mentionnée sous le nom de *Lacerta campestris*.

subsp. *quadrilineata* GRAY. — Brun jaunâtre, olivâtre, vert jaunâtre ou vert brillant, au-dessus, tacheté ou marbré de noirâtre, avec une raie dorso-latérale brun pâle, jaunâtre ou blanchâtre ou une série de taches. Fréquem-

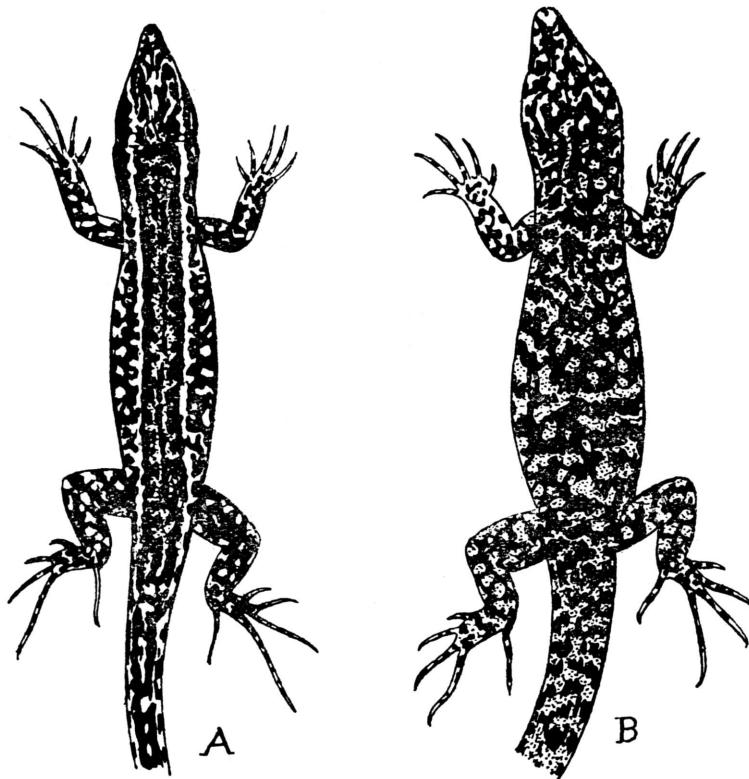


FIG. 56. — Schéma des marques de la face supérieure chez *Laceria muralis quadrilineata* ♂ (A) et *Laceria muralis bedriagae* ♂ (B.) (inspiré de G. A. Boulenger).

ment une raie vertébrale noirâtre ou une série de taches, parfois quatre lignes claires dorsales avec, entre elles, de petites taches noires ou des lignes transversales. Chez le ♂, les côtés sont noirâtres avec de nombreuses taches claires, arrondies. La ♀ montre habituellement une teinte brun jaunâtre uniforme sur le dos avec une raie dorso-latérale jaunâtre bordée de noir, allant de l'œil jusqu'à la queue, et une autre plus large, de l'oreille à l'aine. Membres portant des taches claires, arrondies, bordées de noir. Au-dessous, blanc, jaune ou verdâtre avec ou sans taches noires, qui peuvent n'exister que sur la gorge et sur le rang externe des ventrales ou former une bande le long du deuxième rang des plaques de la ligne ventrale médiane. Le ventre peut être orangé chez le ♂. En vie, des taches bleu turquoise, au-dessus de l'épaule et sur le côté des ventrales.

Commune en Corse et en Sardaigne où on la trouve depuis le bord de la mer jusqu'à 1.100 m. d'altitude. Est aussi signalée des environs de Tunis. Localités corses citées : Ajaccio, Corte, Orezza.

subsp. *bedriagae* CAMER. — Olivâtre, grisâtre, brun jaunâtre, vert sombre ou brillant, au-dessus, avec un grand réseau brun ou noirâtre plus ou moins développé, ou noirâtre avec des taches olive pâle, arrondies. Au-dessous, grisâtre, blanc verdâtre, rosé ou orangé avec ou sans petites taches noires. Parfois de petites taches bleues sur les côtés et sur le rang externe des ventrales. Tête plus ou moins tachetée ou vermiculée de noir.

Particulière à la Corse où elle vit dans les montagnes entre 700 et 2.700 m. d'altitude.

subsp. *monticola* var. *Bonnali* LANTZ. — Dessus de la tête brun-noisette, portant parfois quelques petites taches noires. Dos brun-clair, assez terné, parfois olivâtre, presque sans dessin chez la plupart des exemplaires ; chez quelques-uns, pourtant, on distingue de très légers vestiges des bandes pariétales sous forme de petites taches plus foncées. Raie supraciliaire se poursuivant parfois assez nette, surtout à l'avant du tronc et sur la base de la queue. Bande temporale brun foncé, très nette, généralement assez étroite, sans taches claires, se prolongeant le long de la queue. Raie suboculaire et bande maxillaire parfois assez nettes chez le jeune, mais presque toujours indistincte chez l'adulte. Face inférieure blanc jaunâtre ou verdâtre ; jamais de taches bleues mais parfois des taches noires sur les ventrales de la rangée extérieure ; quelquefois aussi des taches noires sur les autres ventrales, sous les membres postérieurs et surtout sur l'anale.

La queue du jeune, à la naissance, est vert bleuâtre et cette coloration disparaît graduellement pendant la première année.

Décrise d'après dix-sept exemplaires recueillis sur les bords du Lac Bleu (1.968 m.) par M. DE BONNAL, elle a été signalée depuis par P. BECK (1942) des localités suivantes : Pic des Quatre Termes (Massif du Néouvielle, 2.720 m.) ; Soum de Mariaude ; Pic d'Arriel (Basses-Pyrénées) d'après des échantillons capturés également par M. DE BONNAL.